

Vincent Gouanelle présente des vœux pleins d'allant à Bourrouillan (mis à jour)

Le village dont il est maire



Vincent Gouanelle présente des vœux pleins d'allant à Bourrouillan (mis à jour)

Vincent Gouanelle, maire de Bourrouillan (1) accueille le 14 janvier 2023 les Bourrouillanaises et les Bourrouillanais, ainsi que des invités (2) à la salle des fêtes du village, en compagnie du Conseil municipal. Il les accueille avec chaleur et leur parle avec beaucoup d'allant. Heureux de les retrouver après 3 ans de pandémie « qui ont mis à mal des relations humaines qu'il faut peu à peu réapprendre ».

Il aborde successivement les crises locales et internationales, puis les moments festifs, les travaux effectués et les projets. Enfin, il accueille les nouveaux arrivants et met à l'honneur les maires ses prédécesseurs.

Crises locales

La nouvelle équipe municipale, élue en 2020, et les villageois ont fait preuve, lors du gros de la crise du covid et du confinement, « de résilience, de courage et surtout de patience ». Le maire remercie toutes celles qui, « dès les premiers jours, ont confectionné des masques qui ont pu être distribués dans toutes les maisons » et ceux « qui n'ont jamais été en reste pour aider ». Il ajoute : « Le sens des valeurs fraternelles règne à Bourrouillan et nous pouvons en être fiers ».

En 2022, les aléas climatiques ont dévasté l'agriculture : « vagues de gelée, grêle, sécheresse ». Et le maire rappelle son soutien « plein et entier aux acteurs d'une agriculture dynamique ».

Il n'oublie pas la terrible tornade du 16 août qui a fait des dégâts. Il a détruit le vieux tilleul, qui a été débardé par Jérôme Jelonch et Gérard Fitan.



Avant l'intervention du maire, on reconnaît, à côté du major Alain Henry, René Castets, Christiane Pieters et Quitterie Spoerry

Crise internationale

Le monde connaît une « crise internationale et un chaos économique de grande ampleur » avec la guerre en Ukraine. « Nous devons rester des vigies de paix et d'espérance dans ce monde troublé ».

Par ailleurs, des attaques idéologiques de plus en plus fréquentes et brutales visent « les valeurs qui ont fait la France » et le monde rural. Le monde rural est contraint d'entrer en résistance pour éviter que « ses modes de vie, ses traditions, sa culture, son identité soient défigurés et aseptisés ».

Le retour des festivités en 2022

Vincent Gouanelle énumère les événements marquants :

la mayade du 9 juillet, organisée par le Comité des fêtes,

les repas de chasse,

la fête du mois d'août,

la chasse aux œufs,

la venue du Père Noël,

la soirée cinéma en plein air, organisée par la CCBA.



En attendant les vœux

Les travaux réalisés

la validation du Plan local d'urbanisme (PLU),

l'adhésion au Service application du droit des sols du Pays (3),

la mise en place de l'adressage « dont les panneaux baliseront routes et boîtes à lettres prochainement »,

embellissement de la commune (tables de pique-nique, arbres et fleurissement).

Par ailleurs, Edwige Sauviat a remplacé Élodie Gardet en qualité de secrétaire de mairie et Titou va être remplacé en qualité d'agent communal par Jean-Charles Leseur. Titou reçoit des cadeaux.

Les projets pour 2023

Certains seront exécutés en 2023, d'autres seulement lancés ; ils feront l'objet de demandes de subventions :

le remplacement du vieux tilleul,

le réaménagement paysager de la place du boulodrome et des alentours de l'église,

la restauration du métier à ferrer, endommagé par la tornade,

l'installation des panneaux d'adressage,

la poursuite du Plan communal de sauvegarde,

l'empiérement des chemins communaux,

le remplacement de l'éclairage public actuel par des LEDs,

le lancement de l'étude de rénovation thermique et d'agrandissement de la salle des fêtes,

la mise en place de buses à l'entrée du village côté Manciet.

De plus, en 2023, une Charte du voisinage et de la ruralité sera établie et signée pour informer les nouveaux habitants « des façons dont nous vivons et travaillons, afin de les associer (...) à notre culture et à notre identité ». Le maire ajoute : « chacun doit pouvoir occuper sa juste place dans notre commune tout en s'assurant que ses valeurs et son modus vivendi ne sont pas troublés ».

Ensuite, le maire accueille nominativement les nouveaux arrivants. Puis il commémore les décès et il célèbre les naissances.

Conclusion

Avant de conclure son intervention, le maire salue de manière appuyée les présidents et les bureaux des associations du village : le Comité des fêtes, la Société de chasse, la Banda C pas si mal et le foyer rural.

Puis il souhaite à l'assistance « une merveilleuse année, une santé de fer pour mener le combat de la vie avec vigueur (...) ; prospérité et réussite dans tous vos projets ».

Le mot de la fin : « la richesse d'un village ne se mesure pas à sa fortune monétaire, mais, en vérité, à sa capacité de vivre uni et engagé pour faire rayonner son âme ! ».



Jean-Paul Sempé surpris par la photo

Mise à l'honneur des anciens maires

Vincent Gouanelle fait venir Aimé Faget, maire pendant 18 ans, Jean-Paul Sempé (maire pendant 24 ans). Et il leur remet un diplôme de maire honoraire. Michel Brazzalotto, maire pendant 34 ans, est actuellement adjoint, il ne peut donc être « honoraire » (qui signifie « en retraite »).

(1) On sait qu'il est aussi président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) et conseiller départemental du Grand Bas-Armagnac. (2) Christiane Pieters, représentant le sénateur Alain Duffourg, Quiterrie Spoerry, maire de Mormès, représentant Isabelle Tintané, conseillère départementale, René Castets, conseiller départemental de l'Adour gersoise. Benoît Hébert, maire de Salles-d'Armagnac, Thierry Saint-Martin, maire de Sainte-Christie-d'Armagnac, le major Alain Henry, commandant la Communauté de brigades d'Éauze-Cazaubon, Patrick Farbos, président du Comité interprofessionnel du Floc de Gascogne et de la Cave coopérative Les Hauts de Montrouge. Et aussi Jean-Noël Sarran, de Veolia et et le plombier Patrick Laborde. Sont excusés : Jean Duclavé, président de l'Association des maires du canton, l'abbé Alexis Bankolé, curé de Nogaro. (3) Depuis le 1er janvier 2017, le service Application du Droit des Sols (ADS) du Pays est mis à la disposition des communes qui le souhaitent pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols : permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, déclarations préalables de division parcellaire, permis de démolir, certificats d'urbanisme. La création de ce service mutualisé à l'échelle de notre territoire est destinée à accompagner les communes ayant compétence pour délivrer les autorisations d'urbanisme et ne bénéficiant plus de la mise à disposition des services de l'État (<https://www.pays-armagnac.fr/copie-de-urbanisme>).



Antoine Sempé, vigneron



Vincent Gouanelle lors de son intervention



L'auditoire



Élodie Gardet, Jérôme Jelonch et Patrick Farbos



Présentation d'Edwige Sauviat



Présentation de Jean-Charles Leseur



Vincent Gouanelle avec Titou



Vincent Gouanelle avec Aimé Faget Jean-Paul Sempé et Michel Brazzalotto 1bis 140123.jpg



Aimé Faget et Jean-Paul Sempé reçoivent le diplôme de maire honoraire



La salle, vue de l'arrière